



Procès-verbal

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **lundi 13 février 2023 à 18 h 30**, par TEAMS et à la bibliothèque de l'école

Présences

Parents

- Isabelle Bolduc, présidente
- Nancy Falardeau
- Sabrina Gaudreault
- Daniel Guay
- Andréanne Lavoie
- Brigitte Lavoie (par TEAMS)
- Hélène Thivierge
- Caroline Tremblay

Représentants des élèves

- Léane Boudreault
- Kim Belley

Personnel professionnel :

- Chloé Girard
 - Marie-Claude Fortin (substitut)
-

Personnel de soutien

- Julie Thibeault

Enseignants

- Stéphane Côté
- Lise Lapointe
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Karine Simard
- Gabriel Turcotte

Assistant à la rencontre

- Martin Morasse, directeur

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Martin Morasse à 18 h 39.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 22-23-042

CONSIDÉRANT que madame Isabelle Bolduc et monsieur Martin Morasse ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 13 février 2023 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Côté, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- **Point 6** : Journées thématiques ;
- **Point 18.1** Point de discussion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022

CÉ 22-23-043

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Martin Morasse.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Maltais, **APPUYÉ** par monsieur Daniel Guay, et **RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 décembre 2022 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Suivi au procès-verbal du 13 décembre 2022

5.1. Point 5.2 : Planification de la consultation obligatoire des élèves

Monsieur Morasse propose que la consultation obligatoire des élèves soit effectuée lors d'un groupe de discussion, organisé en lien avec le projet éducatif qui aura lieu au printemps par le Centre de services scolaire. On profiterait de l'occasion pour consulter les élèves sur des sujets préétablis. Monsieur Morasse mentionne que, si cette option n'est pas retenue, cela demandera au Conseil d'organiser une autre consultation en parallèle.

Il est suggéré que cette consultation (groupe de discussion) ait lieu en dehors des heures de classe. Il est demandé qu'au moins un membre du personnel soit présent, idéalement un membre du comité projet éducatif. Monsieur Morasse précise que cela n'est pas possible. Lorsqu'il y a un groupe de discussion, seule la personne animatrice dirige l'exercice.

Plusieurs questions sont posées quant au fonctionnement de ce groupe de discussion. La direction donnera plus de détails aux membres prochainement.

Lorsque les sujets de consultation seront connus, ils devront être approuvés par un comité composé de membres du conseil et du personnel. D'ailleurs, un courriel leur sera transmis prochainement pour connaître leur intérêt à faire partie de ce comité. Les sujets de consultation approuvés seront déposés lors de la prochaine séance du conseil.

5.2. Point 8 : Procédure pour l'attribution des sommes du fonds à destination spéciale

La direction précise les 2 volets de référence au fonds d'aide à destination spéciale : l'aide aux élèves, dont la famille éprouve des difficultés financières, et le soutien financier pour des activités dans l'école. Pour le premier volet, la procédure est déjà mise en place : Le SACC est mis à contribution dans l'analyse des situations financières et collabore directement avec les responsables des finances de l'école.

Pour l'attribution d'une aide faisant partie du 2^e volet, des critères doivent être établis afin de faciliter le traitement des demandes. Afin d'apporter des idées à ce sujet, des membres du conseil d'établissement se portent volontaires pour se réunir avec la direction. Il s'agit de Mesdames Isabelle Bolduc, Hélène Thivierge, Karine Simard et Lise Lapointe et monsieur Éric Maltais.

5.3. Point 11 : Vente de jeux et de jouets au profit du salon communautaire

Un montant de 1103,25 \$ a été amassé lors de cette activité de financement. Les sous permettront d'offrir une sortie scolaire aux élèves du salon communautaire (se référer au point 11).

5.4. Point 12 : Modalité de nomination des directions d'école

La direction générale a transmis une lettre à la suite de la résolution qui lui a été transmise concernant les communications en lien avec les changements d'affectation des directions d'école. Cette lettre est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

6. Représentantes des élèves

CÉ 22-23-044

6.1. Journée de la Saint-Valentin

En raison des journées d'activités d'hiver qui ont lieu les 14 et 15 février et de la journée PerséVERT le 16 février, les élèves demandent que la journée de la Saint-Valentin ait lieu le vendredi 17 février. Lors de cette journée, un film d'amour sera diffusé à l'auditorium, des fruits chocolatés seront offerts à la cafétéria et les cartes de Saint-Valentin seront distribuées au courant de la journée.

De plus, les élèves auraient la possibilité de porter des vêtements roses, rouges ou blancs selon leur statut amoureux (célibataires, en fréquentation ou en couple).

Un membre mentionne que se tiendra le ski-o-thon le 17 février et que plusieurs élèves seront absents sur l'heure du dîner. Il y a possibilité que l'activité soit reportée au lundi 20 février.

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Thibeault, **APPUYÉ** par madame Karine Simard, d'**APPROUVER** la journée d'activité pour la Saint-Valentin.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

6.2. Journées thématiques

Les représentantes des élèves demandent que certaines journées thématiques, comme celles de Noël et de l'Halloween, ne comptent pas parmi le nombre de journées thématiques permises dans une année.

Un membre propose qu'un calendrier des journées thématiques soit élaboré au mois de juin de sorte qu'il soit disponible dès le début de l'année scolaire.



7. Amendement aux règles de régie interne (approbation)

CÉ 22-23-045

Au point 11 a), un amendement est proposé concernant la procédure d'appel au vote :

Lorsque tous ceux qui désirent prendre la parole sur une question ont eu la liberté de le faire, le président demande si un membre souhaite procéder par vote. Si aucun membre n'appelle au vote, il est conclu que la proposition est approuvée ou adoptée à l'unanimité.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Roy d'APPROUVER l'amendement aux règles de régie interne au point 11 a) comme présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Contenu obligatoire en sexualité 2022-2023 (approbation)

CÉ 22-23-046

Monsieur Morasse fait une brève présentation du document. Ce dernier a été transmis préalablement aux membres pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

Un membre demande s'il est possible d'ajouter les classes d'adaptation scolaire. La direction fera les suivis nécessaires pour offrir des ateliers.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Fortin, APPUYÉ par monsieur Gabriel Turcotte, d'APPROUVER le contenu obligatoire en sexualité 2023-2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

9. Coûts prévisionnels chargés aux parents pour les concentrations 2023-2024 (approbation)

CÉ 22-23-047

Une hausse des coûts pour la concentration ski-golf-curling est à prévoir en raison de l'augmentation des frais liés au transport et de l'inscription au ski et de l'ajout de la location pour les casiers.

Une allocation du ministère jusqu'à concurrence de 200 \$ par élève sera déduite du montant.

Les montants prévisionnels pour 2023-2024 sont :

- Ski-golf-curling : 780 \$;
- Soccer : 145 \$;
- Volley-ball : 90 \$;
- Cheeleading : 265 \$;
- Hockey : 480 \$;
- Arts plastiques : 80 \$;
- Musique : gratuit.

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Thivierge, APPUYÉ par madame Karine Simard, d'APPROUVER les coûts prévisionnels des concentrations 2023-2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.



10. Sortie au Pentathlon des Neiges le 22 février 2023 (approbation)

CÉ 22-23-048

Près de 10 élèves participeront au Pentathlon des Neiges à Québec le 22 février 2023 toute la journée. Monsieur Pierre Gauthier est le responsable de l'activité. Un membre suggère que notre école partage le transport avec l'école Saint-Aubin pour se rendre à des activités, lorsque la situation le permet.

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Lapointe, **APPUYÉ** par monsieur Gabriel Turcotte, d'**APPROUVER** la sortie au Pentathlon des Neiges du 22 février 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Sortie au théâtre jeunesse Les gros Becs le 14 mars 2023 (approbation)

CÉ 22-23-049

Mesdames Isabelle Simard et Kathya Bouchard organisent une sortie au théâtre à Québec avec une vingtaine d'élèves du salon communautaire. Il s'agit d'une récompense pour les élèves qui ont participé à la vente de livres et jouets. L'activité est financée en partie par le programme « Culture à l'école » et par les sommes amassées par ladite vente.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Côté, **APPUYÉ** par madame Marie-Claude Fortin, d'**APPROUVER** la sortie au théâtre jeunesse Les gros Becs du 14 mars 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Compétition First Robotique du 29 au 31 mars 2023 (approbation)

CÉ 22-23-050

En tant que responsable et organisateur, Monsieur Éric Maltais présente son projet de sortie à la compétition First Robotique qui se déroulera du 29 au 31 mars 2023 à Trois-Rivières. 20 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire y participeront. Cette sortie est financée en grande partie par plusieurs commanditaires (Club Lions, Club Optimiste, DSI, etc.) et par la campagne de financement de vente de billets pour un tirage. Aucuns frais ne sont chargés aux parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Thivierge et **APPUYÉ** par madame Lise Lapointe d'**APPROUVER** la sortie à la compétition First Robotique du 29 au 31 mars 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

13. Sortie au Salon du livre le 12 avril 2023 (approbation)

CÉ 22-23-051

Mesdames Catherine Gilbert et Marie-Ève Gingras organisent une sortie au Salon international du livre à Québec le 12 avril 2023. 92 élèves sont sélectionnés selon leur intérêt à participer à cette sortie et par leur enseignant de français. Cette sortie bénéficie du financement du programme « Culture à l'école ».

IL EST PROPOSÉ par madame Karine Simard et **APPUYÉ** par monsieur Gabriel Turcotte d'**APPROUVER** la sortie au Salon du livre du 12 avril 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.



14. Sortie annuelle de l'Harmonie à Ottawa du 19 au 21 avril 2023 (approbation)

CÉ 22-23-052

Madame Karine Simard présente son projet de voyage annuel avec les élèves de l'Harmonie qui se déroulera du 19 au 21 avril prochains à Ottawa. Plusieurs activités sont au programme dont une représentation musicale dans une école secondaire. Des frais aux parents de 50\$ sont demandés par élèves.

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Thivierge et **APPUYÉ** par monsieur Éric Maltais d'**APPROUVER** la sortie annuelle de l'harmonie à Ottawa du 19 au 21 avril 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

15. Voyage à Québec de la classe d'ACCÈS FPTA les 13 et 14 juin 2023 (approbation)

CÉ 22-23-053

Monsieur Morasse fait la présentation de la sortie annuelle pour les 9 élèves de la classe d'Accès FPTA, organisée par madame Julie Dion, qui se déroulera les 13 et 14 juin 2023. Les élèves visiteront le Vieux-Québec et l'Aquarium de Québec. L'activité est financée en partie par le programme « Culture à l'école » et une contribution parentale de 20 \$ par élève est demandée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Guay et **APPUYÉ** par madame Hélène Thivierge d'**APPROUVER** la sortie à Québec de la classe d'accès du 13 au 14 juin 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

16. Représentant au comité de parents

Madame Andréanne Lavoie a donné sa démission pour le comité de parents. Madame Brigitte Lavoie accepte le rôle de représentante au comité de parents pour le restant du mandat.

17. Sujets d'informations

17.1. Présidence

Aucun sujet.

17.2. Direction

17.2.1. Taux de participation au réveillon de Noël

La direction mentionne que le taux de participation des élèves au Réveillon de Noël a été de près de 75 %.

17.2.2. Party Rave du 2 février 2023

196 billets ont été vendus et la direction souligne la belle participation des élèves. Il profite de l'occasion pour féliciter les organisateurs et les membres du personnel qui ont été présents lors de la soirée.

17.3. Comité de parents

Aucun sujet.

17.4. Personnel enseignant

Un membre du personnel enseignant revient sur le prix élevé des activités offertes lors des journées d'activités d'hiver. Pour l'an prochain, il est suggéré d'offrir une activité plus abordable, autre que celle à l'école, pour les élèves dont les parents ont moins de moyens financiers.

On demande également la possibilité d'envisager un autre moyen de paiement que celui par chèque pour le paiement de cette journée.

La direction fera les vérifications nécessaires avec les personnes responsables.

17.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.

17.6. Personnel professionnel

Aucun sujet.

18. Sujets divers

18.1. Point de discussion

Afin de faciliter la compréhension de certains sujets à l'ordre du jour au C.É. et de mieux renseigner les parents du Conseil sur différents enjeux de notre organisation, un membre parent propose que des intervenants de l'école viennent partager des informations pertinentes lors des séances du C.É. Quelques suggestions sont apportées, notamment d'offrir une rencontre d'information juste avant la séance.

19. Levée de la séance à 20 h 56

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Lapointe, et résolu :

CÉ 22-23-054

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Isabelle Bolduc
Présidente

Martin Morasse
Directeur



ANNEXE- Lettre de la direction générale sur les communications liées aux changements des directions d'école.



DOC150223-150220
23105757.pdf

